

Séance du 16 février 2012

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Admission en non valeur

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université le 16 février 2012 sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

*M. le Président donne la parole à M. l'Agent Comptable qui présente des admissions en non valeur de créances irrécouvrables pour un montant de **20 281,71 euros (vingt mille deux cent quatre-vingt un euros et soixante et onze centimes).***

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LES CREANCES IRRECOUVRABLES ADMISES EN NON-VALEUR SELON LE DOCUMENT ANNEXE A LA PRESENTE DELIBERATION.

Fait à Valenciennes, le 24 février 2012
Le Président du Conseil d'Administration,



Pr. Mohamed OURAK

Date de publication : 20/03/2012